

## **La Médiathèque, une « nouvelle frontière » pour Vénissieux**

L'ouverture de la Médiathèque, le 21 septembre 2001, est l'acte fondateur d'une volonté de renouveau. La Médiathèque symbolise l'ambition d'une nouvelle frontière dans l'histoire de notre ville. « Nouvelle frontière » car la Médiathèque bien ancrée en face de l'hôtel de ville sera le nouveau centre de gravité du développement au sud du centre-ville. De larges espaces publics extérieurs avec des finitions de qualité vont rythmer une animation urbaine propice à l'essor d'un nouveau quartier.

Ces aménagements, de même que la définition des principes d'urbanisation de ce nouveau quartier, nous avons voulu, avec la Communauté urbaine de Lyon, les confier à Dominique Perrault. Le jury a retenu son projet à l'unanimité ; signe évident de la qualité de son œuvre. Une qualité d'ailleurs reconnue au niveau international puisque la Médiathèque de Vénissieux a obtenu à Berlin, en 2002, le 1<sup>er</sup> prix d'architecture lors du 21<sup>e</sup> congrès de l'union mondiale des architectes.

« Nouvelle frontière » pour l'édification d'un service public moderne, performant et attractif : la Médiathèque a mission de relever le défi de l'accès pour tous à des collections et des services intégrant les nouvelles technologies et répondant aux besoins multiformes d'éducation, de culture, de formation et de loisirs. Une exigence culturelle de qualité proposée au plus grand nombre, c'est le pari de la Médiathèque.

« Nouvelle frontière » en ce sens aussi que la Médiathèque nous pose plus globalement et concrètement la question de la place de ces technologies de l'information et de la communication comme outil d'aménagement du territoire, de développement économique et de créations d'emplois, de démocratie interactive avec les citoyens.

« Nouvelle frontière » enfin car c'est une étape vers une mise en réseau des atouts de Vénissieux avec ceux de l'agglomération lyonnaise ; le partenariat très positif qui a présidé cette réalisation est, de ce point de vue, un gage d'optimisme. J'en remercie l'Etat et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Communauté urbaine de Lyon, le Conseil général du Rhône et le Conseil régional Rhône-Alpes.

**André Gerin, maire de Vénissieux, député du Rhône**